



Union Départementale des Premiers Secours de l'Aisne

U.D.P.S. 02 - 7 ALLEE OLIVIER MESSIAEN - BP 30095 - 02203 SOISSONS CEDEX

<http://www.udps02.com> - contact@udps02.com - Tél : 0.811.380.180

PREMIERS SECOURS CANINS ET FÉLINS

P.S.C.F.

Public visé :

Cette formation, d'une durée de **7 heures**, s'adresse à toute personne citoyenne, âgée de **dix ans** au minimum, qui désire acquérir les capacités nécessaires pour exécuter correctement les gestes de premiers secours à son propre chien ou chat, et de préserver son intégrité physique avant consultation ou arrivée du vétérinaire.

Cette formation est ouverte y compris aux **Personnes en Situation d'Handicap** (P.S.H.).

Objectifs de la formation :

La formation « **Premiers Secours Canins et Félines – P.S.C.F.** » a pour objectif de faire acquérir à toute personne les capacités nécessaires pour prendre en charge et porter les premiers secours à son propre chien ou chat, avant consultation ou arrivée du vétérinaire.

Prérequis :

Aucun.

Description :

Le P.S.C.F. est une formation progressive, pratique, où les connaissances nécessaires à la compréhension sont apportées aux cours d'exercices pratiques.

Accueil et présentation de la formation des participants.

Statut juridique des animaux.

Trousse de secours.

Puis à l'issue, les participants seront agir sur les situations/thèmes suivants :

- Protection et sécurité ;
- Alerte du vétérinaire ;
- Obstruction complète des voies aériennes ;
- Hémorragies ;
- Plaies ;
- Brûlures ;
- Traumatisme ;
- Perte de connaissance ;
- Arrêt cardiaque ;
- Intoxication ;
- Envenimation ;
- Coup de chaleur ;
- Dilatation / torsion de l'estomac ;
- Crise convulsive ;
- Administration de médicaments.

Cas concrets.

Evaluations et clôture de la formation.

Numéro SIRET : 509 559 811 00039, Code NAF : 8559B.

Enregistrée sous le numéro 22 02 01002 02. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.

« Association loi 1901, déclarée à la sous-préfecture de SOISSONS le 15/09/2008 sous le numéro W02400007, publiée au JO le 18/10/2008. »

Modalités pédagogiques :

Cette formation, essentiellement pratique, est effectuée à partir de démonstrations, de l'apprentissage des gestes et de mise en situation d'accidents simulés.

Moyens et supports pédagogiques :

Une salle dégagée permettant les exercices pratiques. Le formateur dispose des matériels pédagogiques spécifiques.

Un aide-mémoire dématérialisé est mis à disposition de chaque stagiaire dans un espace sécurisé.

Modalités d'évaluation et de suivi :

A l'issue de ce stage, une attestation de formation est délivrée aux stagiaires qui ont participé à toutes les parties de la formation.

Profil du / des Formateur(s) :

Les formateurs sont titulaires du **certificat de compétences de « Formateur Prévention et Secours Civiques »** ou du **certificat de compétences de « Formateur aux Premiers Secours »** ou du **certificat d'Aptitude Pédagogique « Sauveteur Secouriste du Travail »**, ou "Accompagnateur de Proximité", à jour de formation continue, à jour de formation continue.

Elle est organisée pour un effectif de **10 stagiaires** pour un formateur.

Personne en Situation de Handicap :

Contactez notre référent « administratif, pédagogique et handicap » – monsieur BEAUVAIS Jonathan à contact@udps02.com ou au **0.811.380.180**.

Dernière mise à jour : 11/04/2024.